

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2024

PROCÈS VERBAL D'INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le Maire informe que par courrier en date du 20 mai 2024, Mr CABRAS Jean-Claude a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et qu'il convient de procéder à son remplacement au sein du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L.270 du Code Electoral.

En application de l'article L 270 du Code électoral, il convient de procéder à l'installation de Mme Michèle NICOLAÏ, présentée par la liste « ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU » et ayant acceptée d'assurer les fonctions de Conseillère Municipale.

Par courrier en date du 23 mai 2024, Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence en a été avisé.

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Mme Michèle NICOLAÏ, en qualité de conseillère municipale.

LE SECRÉTAIRE
Romain AMARO

